



DISTRICT 75

Journal Numérique // Édition n°124



SOMMAIRE :



Kim	PAGE 1
EVENEMENT	PAGE 2
INFOS	PAGE 3
RAPPELS	PAGE 7
FOOT FÉMININ	PAGE 10
COMPÉTITIONS	PAGE 12
FUTSAL	PAGE 13
TECHNIQUE	PAGE 14
PV COMMISSIONS	PAGE 15

KEEPER IN MOTION

ARTICLE DE LA SEMAINE SUR LE THÈME DE L'ANALYSE DES GARDIENS DE BUT



INSTINCT ET DÉCISION RAPIDES : L'IMPACT DES DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ DES GARDIEN.NES

Dans le monde du sport, l'intersection entre l'instinct des gardiens de but et l'avancée technologique trans- forme radicalement le jeu. Traditionnellement ancré dans les réflexes et l'intuition, le rôle du gardien est aujourd'hui influencé par l'analyse des données et l'innovation. Cette évolution souligne l'importance croissante de l'équilibre entre intuition et stratégie basée sur les données pour optimiser les décisions en fraction de seconde, marquant une ère nouvelle dans la préparation et la performance des gardiens à l'ère numérique.

>Lire l'article<



En savoir plus : www.keeperinmotion.com

Tarif privilégié

pour les membres de District75

Bénéficiez d'un tarif privilégié pour souscrire à KIM dès maintenant !

Rejoignez-nous et profitez de cette offre exclusive.

Contact :

marketing@keeperinmotion.com



**KIM, la première application qui permet
d'évaluer la performance du gardien de but**

Clubs & Coachs Ambassadeurs

Ayant adopté l'application KIM, ils sont aujourd'hui en mesure de partager avec vous leur expérience





TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ

RETOUR SUR LA 1ÈRE ÉDITION

La semaine passée le District de Paris organisait la première édition du Tournoi des Capitales. Ce tournoi international U15 Féminin accueillait les sélections de Berlin, de Prague, le PSG et la sélection de Paris.

Evènement important du District, ce tournoi avait pour diverses missions à la fois sportives en favorisant la promotion du football féminin notamment chez les jeunes, mais également en prônant les échanges culturels des jeunes citoyennes de l'Union européenne.

RESULTATS DE L'EVENEMENT :

PHASE CHAMPIONNAT

TOURNOI DES CAPITALES U15F

CLASSEMENT GÉNÉRAL

		MJ	PTS	V	N	D	DB
1	SÉLECTION DE BERLIN	3	7	2	1	0	5
2	SÉLECTION DE PRAGUE	3	5	1	2	0	1
3	SÉLECTION DE PARIS	3	2	0	2	1	-2
4	PARIS SAINT-GERMAIN	3	1	0	1	2	-4

PHASE FINALE

TOURNOI DES CAPITALES U15F

PETITE FINALE

3 - 1

BERLIN 2

PRAGUE 0

PSG 0

PARIS 0

0 - 0

4 - 3

PEN

VAINQUEUR

Toutes les infos et photos de l'évènement : ICI



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Nous vous informons que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Elective du District de Paris de Football aura lieu le vendredi 14 juin 2024, à 19H00 à l'Hôtel de Ville – 5 rue de Lobeau – 75004 Paris.

Tous les participants devront au préalable s'être inscrits auprès du secrétariat du District (modalités dans la convocation) et le jour venu, se présenter à l'Hôtel de Ville – Rue de Lobeau où, muni de la convocation et d'une pièce d'identité, ils seront admis après passage au contrôle de sécurité.

Toutes les questions ou propositions présentées par les clubs doivent, pour être portées à l'ordre du jour de cette Assemblée être adressées « en lettre recommandée avec accusé de réception » ou par « courriel avec la messagerie officielle du club » à en-tête du club au secrétariat du District, dûment signées par le Président de l'Association, au plus tard le vendredi 07 Juin 2024.

[illegible]

RECRUTEMENT OUVERT AU SERVICE LICENCES

75 77 78 91
92 93 94 95

LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE DE FOOTBALL
CAMPAGNE RECRUTEMENT - SERVICE LICENCES

Comme chaque année, la Ligue de Paris Île-de-France de Football recrute pour son service « Licences » des saisonniers pour les mois de septembre et octobre 2024.

Merci de bien vouloir transmettre un CV et une lettre de motivation par mail à l'attention de Ludovic Eouzan à l'adresse suivante : leouzan@paris-idf.fff.fr



SUBVENTIONS VILLE DE PARIS

SECONDE PHASE DE LA CAMPAGNE 2024

La seconde phase de la campagne de subventions 2024 se clôturera le 31 mai 2024 à midi. N'attendez-pas les derniers jours pour déposer votre demande de subvention.

Elle a démarré le 1er février et fait suite à une première campagne qui s'était achevée le 30 novembre 2023.

Vous êtes une association et vous avez besoin de financements au titre de l'année 2024 : la Ville de Paris vous aide et vous accompagne. Ces subventions peuvent couvrir les dépenses de fonctionnement et/ou les dépenses d'investissement.

Toutes les demandes doivent être déposées sur la plateforme Paris Asso.

[vidéo explicative](#)



FORMATION

STRUCTURATION DES CLUBS

RÉUNION FORMATION

FORMATION MARKETING

Le Comité Directeur du District de Paris a approuvé, le 21 mars 2024, la mise en place d'une formation à caractère commercial destinée aux clubs parisiens.

Le District de Paris invite tous les clubs à une réunion d'information sur cette formation, qui se tiendra :

Le lundi 27 mai 2024 à 18h,

Au siège du District, 6 avenue Joseph Bédier 75013 Paris.

L'objectif de cette formation est de fournir aux participants des compétences en marketing, en communication et en négociation commerciale, afin de les mettre au service des clubs.

Flyer d'informations (1)

Flyer d'informations (2)



REGLEMENTS SPORTIFS GENERAUX DISTRICT 75 - SAISON 2023/2024 RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS [ART. 11]

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et / ou U16 et / ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum)
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations. Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation. L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après- midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District. Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75

**FMI**

NOUVELLE MISE A JOUR

Un dysfonctionnement lié au manque de mise à jour de l'application FMI le store Google amène à télécharger cette dernière à l'aide d'un lien APK.

Pour rester télécharger l'application sur les nouvelles tablettes, **il faut télécharger et installer le fichier d'installation (APK) directement via le lien ci-dessous**. Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

GUIDE INSTALLATION FMI **(en cas de difficultés sur le Play Store)**



COUPE DÉPARTEMENTALE SENIORS FÉMININE

LE PARIS FC VAINQUEUR 2023/2024 !

Le samedi 11 mai 2024, juste après la remise des trophées du Tournoi des Capitales, a eu lieu la finale de la Coupe de Départementale SENIORS FÉMININE de Paris.

Ce match opposait le Paris FC et le Paris Université Club, deux équipes pensionnaires de Régional 1. Avant cette finale, les deux équipes s'étaient déjà affrontées lors de la dernière journée de championnat, le Paris FC avait gagné 8 buts à 2.

Cette finale a connu la même issue avec une victoire nette du Paris FC sur le score de 6 buts à 0.

Plus de photos : [ICI](#)



TOUTES FOOT LAURÉATS DU TOUR DÉPARTEMENTAL

Un jury s'est réuni le jeudi 16 mai, afin d'étudier et d'évaluer les dossiers des clubs parisiens du dispositif « TOUTES FOOT ». Le jury devait déterminer les 3 lauréats du District de Paris afin que ceux-ci soient présenter au jury de la Ligue Paris-IDF.

Après délibération, les 3 lauréats du District de Paris sont :

- SPORTING CLUB PARIS
- NICOLAITE CHAILLOT
- AC PARIS 15

Les 3 clubs sont donc qualifiés pour la finale régionale qui se déroulera à la Ligue de Paris-IDF fin mai.



COMPÉTITION



PARIS 13 ATLETICIO DE RETOUR EN NATIONAL 1 !

Le Paris 13 Atletico remonte en National 1, un an après l'avoir quittée ! Victorieux 2-1 sur le terrain d'Angoulême, le Paris 13 Atletico remporte le championnat de National 2 (groupe B) au terme d'une saison pleine de suspense.

Le Paris 13 Atletico termine le championnat à égalité de points avec La Roche Vendée Football, avec 48 points chacun. Cependant, c'est grâce à une meilleure différence de buts dans leurs confrontations directes (+1) que le Paris 13 Atletico décroche la première place du championnat.

Sous réserve de la validation de la DNCG, le Paris 13 Atletico jouera donc en National 1 la saison prochaine.

Le District de Paris félicite le Paris 13 Atletico pour cette magnifique saison qui résulte d'une montée héroïque.

**FUTSAL**

PARIS ACASA FUTSAL

QUALIFICATION POUR LES DEMIES FINALES DE PLAY-OFF DE D1 FUTSAL !

Ce mercredi 22 mai se déroule le match aller de la demi-finale de D1 Futsal entre le Paris ACASA et Nantes Métropole.

Le Paris ACASA réalise une saison exceptionnelle. Le club a terminé à la deuxième place du championnat de D1 Futsal et participe désormais aux play-offs qui détermineront le champion de France de Futsal. Pour cette demi-finale de play-offs, le Paris ACASA affronte Nantes Métropole, classé troisième du championnat.

Le match aller se joue donc, ce soir, le mercredi 22 mai à Nantes. Le match retour aura lieu le dimanche 26 mai dans la salle Halle Carpentier à Paris 13ème. Le vainqueur de la double confrontation sera qualifié pour la finale nationale.

Tout le district de Paris soutient le Paris ACASA, qui mérite de poursuivre son parcours et d'atteindre la finale nationale.

**LAURÉAT PEF**

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL PARIS SPORT CULTURE LAURÉAT DÉPARTEMENTAL

Le samedi 11 mai 2024, un jury s'est réuni afin d'évaluer les actions du Programme Éducatif Fédéral réalisé par les clubs du District de Paris.

Après délibération du jury, c'est le club du **Paris Sport et Culture** qui remporte ainsi le titre de lauréat départemental du Programme Éducatif Fédéral pour le District de Paris pour la saison 2023/2024.

Le Paris Sport et Culture est désormais qualifié pour la finale régionale qui se tiendra le Mardi 28 Mai 2024 à la Ligue de Paris-Ile de France.

Félicitations à Paris Sport Culture pour cette remarquable réussite.



- **COMITÉ DIRECTEUR**

PV DU 25/04/2024

- **COMMISSION FUTSAL**

PV DU 20/05/2024

- **COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**

PV DU 21/05/2024



COMITE DIRECTEUR

PROCES-VERBAL

Réunion du jeudi 25 avril 2024

Sous la présidence de M. Philippe SURMON

Présents : Mmes Nadia HAOUA - Nathalie SEVENO – MM. Mustapha BEN AYED (en visio) - Jean Jacques BENGUIGUI - Akim BOUZIDI - Fabrice DARTOIS - Jérémie DELATTRE - Nordine DJEDDI - Jacques LAVIGNE – Rodolphe LOPES - Nuno Filipe MIGUEL –Francis MARTIN - Ezzeddine MASMOUDI - Jacques MENDY (en visio) - Gilles POSTERNAK - André Paul TROUDART - Fred VENTURA

Excusés : Mme Albane SARTORIUS - MM. Jean BLEHOUI – Jean-François BERRADA (suspendu)

Assistent : Mme Manon CALEGARI CTD DAP - MM. Marc VINCENTI, Directeur Administratif - Hamid BELMAHI, Directeur Administratif adjoint - Patricio D'AMICO, CTD PPF – Mickael AKPOLI, Président de la CDA

Le Président Philippe SURMON ouvre la séance à 19h07.

Il remercie les membres présents à cette réunion et énonce les absences excusées.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21/03/2024 :

A l'unanimité, le Procès- Verbal est approuvé.

2- Vie du District :

- Informations du Président :

- Comme discuté au dernier CD, la Société PIKANGO viendra au District le 27 mai 2024 à 19h00 pour présenter ses projets (formations de professionnalisantes).
- Monsieur Christopher HEDER, agent de développement du district, sera en arrêt quelques semaines suite à une intervention chirurgicale. Les membres du CD lui souhaite un prompt rétablissement.
- Le CNOSF n'a pas encore rendu sa proposition de conciliation concernant la saisine de M. BERRADA Jean-François

- Match Championnet Sports / ES 16^{ème} : Dossier (U18) transmis à la CDPME pour être rejoué sur terrain neutre car beaucoup d'enjeu. M. Jean-Jacques BENGUIGUI informe le Comité Directeur que la date a été fixée au 8 mai 2024 sur les installations sportives du Stade Alain MIMOUN.

- Rendez-vous à la DJS où s'est rendu le Président Philippe SURMON et le Directeur Administratif Marc VINCENTI : Un certain nombre de travaux sont prévus la saison prochaine (début 2025) dont les éclairages qui seront pourvus de LED, quelques terrains seront ré engazonnés en herbe naturelle à Pershing-Mortemart puis à Bagatelle. Les instances de la Ville semblent avoir pris conscience que les bois peuvent servir pour faire du sport.

- Point sur les commissions :

Intervention de MM. André-Paul TROUDART, Secrétaire Général et Marc VINCENTI, Directeur Administratif

Au dernier Comité Directeur, il avait été dit qu'il y avait une nécessité de renforcer la commission de surveillance des opérations électorale.

Le club de l'ACP 15 propose la candidature de M. Khadim NGOM, dirigeant.

La candidature du commissaire présenté par le PARIS AC 15 ne peut être retenue, un de ses membres étant déjà membre de la dite commission.

Le Comité Directeur ne donne pas son accord.

- Point sur les effectifs :

Le Directeur Administratif fait un point sur le nombre de licenciés au district 75.

A ce jour, le District dénombre 29 168 licenciés. Si le nombre de licenciés seniors est en baisse, le nombre de licenciées féminines est en hausse

	Nb licenciés															n-1
District	09/09/2021 (n-2)	09/09/2022 (n-1)	09/09/2023	évol. en %	15/03/2023	11/10/2022 (n-1)	11/10/2023	évol. en %	10/11/2022 (n-1)	09/11/2023	évol. en %	11/01/2024	20/03/2024	24/04/2024	évol. en % au 30/06	30/06/2023
75	9424	9526	10947	15%	12483	17296	20028	16%	22529	23830	5%	27641	28910	29168	7%	27346
77	15087	15417	17873	16%	20792	30370	35478	17%	39556	42213	6%	47407	48555	48841	8%	45108
78	18461	21215	22409	6%	26078	33201	37152	12%	40843	42238	3%	46357	47286	47471	4%	45518
91	12391	13671	15932	17%	18985	26240	30378	16%	34236	36575	6%	41410	42512	42695	10%	38765
92	13637	14234	15305	8%	18068	23608	27258	15%	30306	31682	4%	35812	36850	37120	7%	34836
93	12452	13500	12967	-4%	16546	23554	27599	17%	31821	34556	8%	40239	41424	41680	8%	38669
94	11647	11599	11948	3%	14552	21115	24212	15%	28517	30114	5%	35292	36254	36501	9%	33435
95	15840	17113	17986	5%	21630	28006	32801	17%	35797	38084	6%	42283	43174	43327	7%	40423

- Point financier :

Intervention de M. Francis MARTIN, Trésorier Général

La situation de trésorerie est saine avec un solde créditeur d'environ 100 000 €. Le montant total des impayés au deuxième relevé des comptes-clubs arrêté aux 31/01/2024 s'élève à environ 10 000 €.

Nous avons reçu 8000 € de la FFF pour les préformations.

Toujours en attente du règlement de la société "KIM" pour un montant de 4000 € et du Crédit Mutuel pour un montant de 8000 €.

En attente également de la subvention de 130 000 € de la Ville de Paris qui devrait être réglée en juillet 2024.

Le troisième relevé des comptes-clubs sera envoyé aux clubs le 31 mai 2024. Les clubs auront jusqu'au 30 juin 2024 pour régler ce relevé, sinon les licences seront bloquées à compter du 1^{er} juillet 2024.

Cela sera acté dans le PV de ce jour.

3- Point sur la technique :

Intervention de Mme Manon CALEGARI, CTD DAP et de M. D'AMICO Patricio, CTD PPF

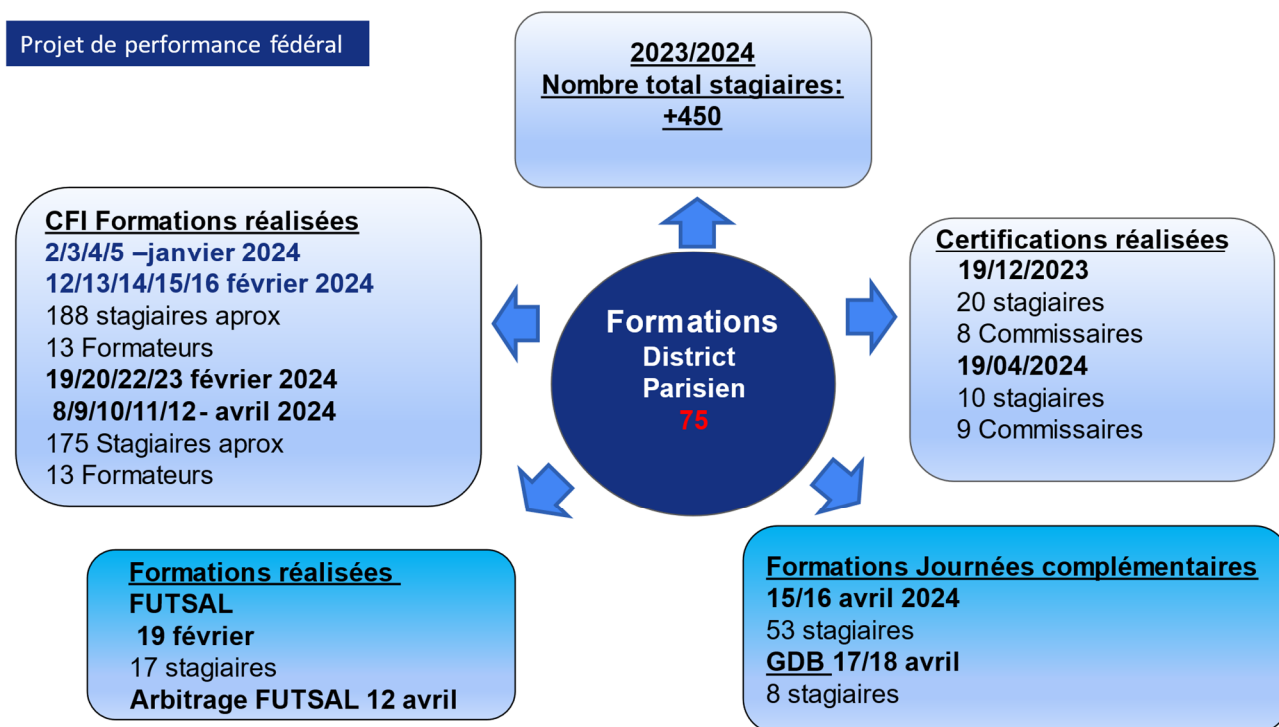
- Retour sur les actions techniques :

Depuis le dernier Comité Directeur, le service technique a participé à différentes actions :

- Le 03/04/2024 : Olympiades des Agents de la Ville de Paris au complexe sportif Suzanne Lenglen
- Le 10/04/2024 : l'opération Bougez-Malins en partenariat avec la Ville de Paris au complexe sportif de Carpentier
- Tous les vendredis matins : l'opération Foot à l'école
- Tous les vendredis midis : les entraînements sur deux sites (14^{ème} et 18^{ème}) à destination de 3 ESAT

- Retour sur les formations :

Depuis le début de la saison, nous avons formé 450 éducateurs représentant 130 clubs d'Ile de France entre les différents CFI et les journées complémentaires qu'on a organisé depuis le début de la saison.



- Retour sur les visites labels :

Mme Manon CALEGARI, CTD DAP indique qu'après les visites effectuées en club, le district proposera :

N° AFFIL	CLUB	NIVEAU PROPOSÉ	NOUVEAU EVOLUTION RENOUVELLEMENT
LABEL JEUNES			
500221	CA PARIS	EXCELLENCE	EVOLUTION
525523	ES SEIZIEME	ELITE	EVOLUTION
548744	COURONNES	EXCELLENCE	EVOLUTION
551469	POUCHET PARIS	ESPOIR	RENOUVELLEMENT
550005	SOLITAIRE	ESPOIR	NOUVEAU
553181	PARIS SPORT CULTURE	ESPOIR	RENOUVELLEMENT
516516	PITRAY OLIER	EXCELLENCE	RENOUVELLEMENT
LABEL FEMININ			
516516	PITRAY OLIER	BRONZE	NOUVEAU
500221	CA PARIS	ARGENT	EVOLUTION
523420	SALESIENNE PARIS	OR	EVOLUTION
500568	PARIS FC	OR	RENOUVELLEMENT
525523	ES SEIZIEME	OR	EVOLUTION
548744	COURONNES OFC	BRONZE	NOUVEAU
551989	ES PARIS XIII	BRONZE	NOUVEAU
551469	POUCHET	BRONZE	RENOUVELLEMENT
550005	SOLITAIRES	BRONZE	NOUVEAU
LABEL FUTSAL			
560865	ESP 18	ARGENT	EVOLUTION

Elle informe que le club de l'AF PARIS 18 avait déposé un dossier mais il n'est pas allé au bout du processus, car il ne remplissait pas les critères.

- Point sur les finales des challenges du 06/04/2024 et du 27/04/2024 :

• ***Finales des challenges du 06/04/2024 :***

Il est revenu sur les finales des challenges U13 du 06/04/2024 qui se sont déroulés au complexe sportif Louis Lumière.

Un bug informatique, qui n'a pas été détecté le jour même, a malheureusement donné un mauvais classement des trois premiers.

Le club de l'Espérance Paris 19^{ème} a été annoncé comme qualifié le jour des finales pour le tour régional alors qu'au classement officiel, il termine 3^{ème}.

Il faudra pour la saison prochaine, apporter un deuxième pc portable.

M. Nuno MIGUEL indique qu'il faudrait peut-être également réfléchir sur les installations la saison prochaine et envisager d'organiser ce type d'évènement sur le complexe du club de Pitray Olier.

- **Finales des challenges du 27/04/2024 :**

Ces finales vont se dérouler au Stade Maryse Hilsz avec au programme : les U11 le matin et les U10 et les U12 l'après-midi.

- Soirée Féminisation du 01/03/2024 :

Mme Manon CALEGARI, CTD DAP revient sur cette excellente initiative avec plus de 80 femmes présentes lors de cette soirée au siège de la FFF.

Elle indique que cette soirée a amené beaucoup d'attente auprès des participantes, et qu'il faudra faire un suivi.

4- Point sur l'arbitrage :

Intervention de M. Mickaël AKPOLI, Président de la CDA

- Point sur les effectifs arbitres :

- Taux de renouvellement : 68% (niveau national : 70%)
- 194 arbitres désignables ce jour

- Point sur les observations :

A l'heure actuelle, les observations ne rencontrent pas de retard :

- 100% pour les arbitres de catégorie D1 et D2
- il reste encore quelques arbitres en D3 et quelques Jeunes arbitres à observer

- Point sur les formations :

- A la dernière FIA , il y avait 24 candidats inscrits et 20 ont été reçus.
- FAR : Lors du dernier stage, nous avons reçu et travaillé avec la FAR du 94
- Stage d'arbitre de Futsal pour les joueurs U13 qui s'est déroulé le 12/04/2024 au district avec 15 jeunes en collaboration avec Manon CALEGARI.

- Echange d'arbitres avec le district 94 :

La CDA indique qu'elle est rentrée en contact avec son homologue du 94, et une discussion a eu lieu concernant un éventuel échange d'arbitres sur les rencontres des deux districts.

- Paiement des arbitres :

La CDA relève que des clubs oublient souvent qu'ils ont à payer les arbitres le week-end.
Une réflexion aura lieu pour le mode de paiement des arbitres lors des prochaines saisons, à l'instar d'autres districts.

5- Point sur le calendrier de fin de saison :

- Proposition de faire jouer l'avant dernière journée de championnat Seniors D1 (05/05/2024) à 17h00 suite à l'accord de la DJS.

Le Comité Directeur donne son accord.

- Dernière journée des Seniors du Dimanche Après-Midi le 12/05/2024, suite au premier tour de la Coupe de France 2024/2025 fixé le même jour, la Commission d'Organisation des Compétitions propose que cette journée soit reportée au 19/05/2024 de la Seniors D1 à la D4.

Le Comité Directeur donne son accord.

- Rencontre : U14 D3.B PARIS 11 US / PARIS FC pour le compte de la dernière journée de championnat, les deux clubs proposent que la rencontre soit jouée le 8 mai 2024 car plusieurs joueuses du Paris FC ont été retenues par la sélection du district de Paris dans le cadre du Tournoi des Capitales.

Le Comité Directeur ne donne pas son accord car à l'heure actuelle, le match a un enjeu sportif.

La Commission d'Organisation des Compétitions pourra se saisir du dossier, si entre temps le classement change.

- Planning des Finales des coupes départementales (outdoor) :

11/05/2024 : 18h00 : Finale Coupe Départementale 75 Féminines
18/05/2024 : 12h00 : Finales Coupe Départementale 75 U14 et Coupe Amitié U14
14h00 : Finales Coupes Départementales U15F / U18F / Seniors Féminines à 7
16h30 : Finale Coupe Foot Loisir / Entreprise
19/05/2024 : 09h00 : Finale Coupe Départementale 75 Anciens
11h00 : Finale Coupe Départementale 75 U16
13h00 : Finale Coupe Départementale 75 U20
15h00 : Finale Coupe Départementale 75 U18
26/05/2024 : 09h00 : Finale Coupe Départementale 75 CDM
11h00 : Finale Coupe Amitié U16
13h00 : Finale Coupe Amitié Seniors
15h00 : Finale Coupe Départementale 75 Seniors

Les finales des Coupes Futsal sont programmées le Samedi 15/06/2024.

6- Tournoi des Capitales du mercredi 8 au samedi 11 mai 2024 :

Intervention de M. André-Paul TROUDART, Secrétaire Général

L'organisation du Tournoi International des Capitales qui se déroulera durant les fêtes de l'Ascension est fortement contrariée. Plusieurs capitales sollicitées, intéressées dans un premier temps, n'ont pas donné suite à leur candidature. Dans l'urgence, le club du Paris Saint Germain a été sollicité et le District est dans l'attente d'une confirmation définitive de leur engagement.

Pour le reste, la mise en place du Tournoi, se poursuit par la concrétisation des à-côtés de l'intendance : hébergement, restauration, animations sportives et touristiques. La CDA a été invitée à mettre à disposition le nombre nécessaire d'arbitres. Une visite des installations du Stade Déjerine par le District est fixée afin de visualiser l'espace indispensable à l'installation de barnum (pour la buvette) et du matériel indispensable pour la sonorisation.

La campagne de publicité concernant cette manifestation a pris du retard mais le nécessaire sera fait par une publication sur le prochain journal numérique et une annonce sur les réseaux sociaux.

Appel est fait aux Membres du Comité Directeur pour communiquer à ce sujet dans leur club.

7- Règlements :

Intervention de M. Marc VINCENTI, Directeur Administratif et rapporteur du groupe de travail

Comme prévu au dernier Comité Directeur, le groupe de travail sur la révision des règlements s'est réuni le 18/04/2024 toute la journée au district.

Ce groupe de travail était composé de : MM. Philippe SURMON – Francis MARTIN – Jean-Jacques BENGUIGUI – Gilles POSTERNAK – Olivier FOURRIER – Hamid BELMAHI – Marc VINCENTI.

Après avoir pris connaissance des propositions de modifications aux Règlements du District (cf. Annexe – Propositions de modifications aux règlements du district), à noter qu'aucun changement ne sera effectué pour les règlements des coupes et des championnats.

Le Comité Directeur les adopte.

Date d'effet : 1er Juillet 2024.

8- Assemblée Générale Elective du vendredi 14 juin 2024 :

Elle se tiendra dans la salle du Conseil de Paris à l'Hôtel de Ville. Tous les participants, devront au préalable s'être inscrits auprès du secrétariat du District et le jour venu, se présenter rue Lobau où, muni de la convocation et d'une pièce d'identité ils seront admis après passage au contrôle de sécurité. Il n'y aura pas d'exception.

9- Tour de table :

Aucune question.

Le Président considérant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 22h40

Prochaine réunion du Comité Directeur le 23/05/2024 à 19h00.

Philippe SURMON,
Président

André-Paul TROUDART,
Secrétaire Général



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°13

Réunion restreinte du 20/05/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS FUTSAL

Match N° 25931256 PARIS FUTSAL 2 / ENFANTS GO seniors D2 du 03/05/24

Lecture de la FM et rapport de l'arbitre officiel match non joué au motif gymnase impraticable suite à une fuite d'eau.

Après avoir constaté que le résultat de cette rencontre n'influe en aucun cas le classement pour les montées et les descentes de fin de saison, la commission décide de neutraliser cette rencontre.

Match N° 25932055 CPS 10 / DFC PARIS 19 seniors D1 du 10/05/24

Après avoir constaté que le résultat de cette rencontre n'influe en aucun cas le classement pour les montées et les descentes de fin de saison, la commission décide de neutraliser cette rencontre.

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

SENIORS

1/2 Finale 25/05/24 – tirage le 29/04/24

Finale 15/06/24

Seniors F

Finale 15/06/24 **PARIS ELITE / PARIS ACASA**

U18

Finale 15/06/24 **ESP 18 FUTSAL / PARIS ACASA**

U16

Finale 15/06/24 **ESP 18 FUTSAL / PARIS ACASA**

U14

Finale 15/06/24 **SPORTING CP / ESP 18 FUTSAL**

U12

Finale 15/06/24 **ESP 18 FUTSAL / PARIS ACASA**

U10

Finale 15/06/24

SPORTING CP / ESP PARIS 19



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 21/05/24 en audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Fatah LARAB - Christophe MPAGA - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT

Excusé : MM. Arthur FLEURY – Meissa NGOM

Absent : MM. Toufik HAMD AOUI - Pierre-Yves KERLOCH

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 25967842 ENFANTS GO 2 / ESP PARIS 19.2 D3.B du 19/05/24

Lecture de la FMI match non joué au motif mouvement social des agents de la ville de Paris.

Après avoir constaté que le résultat de cette rencontre n'influe en aucun cas le classement pour les montées et les descentes de fin de saison, la commission décide de neutraliser cette rencontre.

Match N° 25925169 OP XV / VIKING PARIS 2 D4.B du 19/05/24

lecture de la FMI et rapport de l'arbitre match arrêté à la 46° sur un score de 8 /1 pour OP XV au motif nombre de joueurs insuffisant, l'équipe de VIKING DE PARIS a débuté le match avec 8 joueurs, lors du début de la seconde période 1 joueur de l'équipe 2de Viking n'a pas pu continuer.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe 2 de Viking (-1pt;0but) pour en donner le gain à l'équipe de l'OP XV (3pts;8buts)

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Courriel du service juridique de la FFF (commission supérieure d'Appel du 25/04/24)

la commission prononce une interdiction d'engager une équipe U15 du club de CFFP pour la saison 24/25.

Reprise de la demande de dérogation de l'OP XV pour la saison 24/25 en matière d'obligation article 11 du RSG 75 (PV du 30/04/24.)

La commission a rappelé lors du PV cité supra, les conditions d'obtention d'une dérogation à l'une des trois obligations en vertu de l'article 11 du RSG 75 pour une première accession à la division 3. Or, l'équipe seniors de l'OP XV n'est pas dans cette position. En effet, à la fin de la saison 23/24, elle a été rétrogradée de la division 3 à division 4 pour non- respect de ses obligations en la matière, et, donc la commission lui notifie que le club ne peut bénéficier de la moindre dérogation pour la saison 24/25 n'étant pas en première année d'accession à la division 3.

Situation de l'équipe 1 de l'AS PARIS seniors D1

Suite au PV du 24/04/24 de la commission de discipline de la LPIFF excluant l'équipe U20 du championnat, le club ne respecte plus les obligations reprises à l'article 11 et est donc en infraction. Le dossier est transmis à la commission SR du district.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

2ème et dernier appel

25929283 CHAMPIONNET / PUC 3 U14 D2.A du 11/05/24

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D1

PARIS EST SOLITAIRES
(PV du 26/03/24 discipline déclassement)

SENIORS D3

ESC PARIS 20ème (PV du 08/11/23 SR déclassement)
JS PARIS (PV du 03/04/24 SR déclassement)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)
PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)
PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)
ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)
PARIS EST SOLITAIRE (PV du 07/05/24)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)
HADJUK VELJKO (PV du 07/05/24)
NICOLAITE CHAILLOT 2 (PV du 14/05/24)

Criterium +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)
PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassement)

U18 D3 (suite)

TROPS (PV du 10/10/23)
CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D1

CFFP (PV du 20/02/24 discipline déclassement)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)
ESC PARIS 20ème (PV du 24/10/23)
ESC XV (PV du 21/11/23)
PARIS EST SOLITAIRE 2 (PV du 07/05/24)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)
RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)

U18 D2

ES PARISIENNE (PV du 09/04/24)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)

ESC PARIS 20ème (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)

ESC XV (PV du 14/11/23)

ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

FINALES DES COUPES DEPARTEMENTALES**COUPE 75 SENIORS**Finale le 26/05/24 à 15H**ENFANTS GOUTTE D'OR et P.U.C.****COUPE SENIORS Amitié**Finale le 26/05/24 à 13H**MACCABI PARIS METROPOLE 2 et SALESIEENNE DE PARIS 2****COUPE Anciens**

VAINQUEUR

MACCABI PARIS METROPOLE**COUPE CDM**Finale le 26/05/24 à 09H**CASTANHEIRA PARIS AS et CHAMPIONNET S. PARIS****COUPE 75 SENIORS FEMININE**

VAINQUEUR

PARIS FC 2**COUPE 75 U20**

VAINQUEUR

PARIS 13 ATLETICO.**COUPE 75 U18**

VAINQUEUR

P.U.C.**COUPE 75 U16**Finale le 26/05/24 à 11H**PARIS 15 AC et SEIZIEME ES****COUPE U16 Amitié**Finale le 26/05/24 à 11H**PARIS 13 ATLETICO 3 et P.U.C. 3****COUPE 75 U14**

VAINQUEUR

PARIS 13 ATLETICO**COUPE U14 Amitié**

VAINQUEUR

PARIS ALESIA 2**COUPE football loisirs et critères de SA M & SA APM**

VAINQUEUR

BRETONS PARIS.**COUPE 75 SENIORS FEMININE à 7**

VAINQUEUR

COURONNES OFC



DISTRICT 75

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS
TÉL. : 01 88 61 98 41 / MAIL: SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SAISON 23/24

district75foot.fff.fr

